

Pôle Musical et Associatif Blaise Pascal 23 rue des Ecoles Jean Baudin 78114 MAGNY LES HAMEAUX

http://zic.en.herbe.free.fr/

zic-en-herbe@netcourrier.com



Daniel : 06 59 23 61 74 Denis : 06 62 00 63 92 Karine : 06 07 12 63 81

FICHE D'INSCRIPTION – ANNEE 2023 / 2024					
ACTIVITE PRINCIPAL	. E				
Guitare Basse Piano Saxophone Eveil musical Chant Batterie			Nombre d'années de pratique en cours :		
ACTIVITE COMPLEMENTAIRE					
Notation musicale (solfège) Atelier rock Les ateliers sont inclus dans la cotisation du cou	Atelier jazz	élèves confirmés) nt facturés au prix d'un co	pra	ombre d'années d atique en cours :	e
INFORMATIONS PERSONNELLES DE L'ELEVE					
Nom : Adresse : Code postal : Téléphone fixe :	Prénom : Ville :	Téléphone po		aissance :	
Adresse mail :					
TARIFS : 1 adhésion	par élève + 1	cours (col	lectif ou particu	ılier)	
	Habi	tant de Magny	Autres	communes	
Adhésion (obligatoire)		35 €		35 €	
<u></u>		+		+	- -
Cotisation annuelle (cours collectif)		286 €		336 €	្នា
Cotisation annuelle (cours particulier)	543 €		593 €	12
Notation musicale		103 €		103 €	
Improvisation		156 €		206 €	4
Eveil musical		138 €		138€	J
Moins 10 % sur l'activité la moins chère à partir de la deuxième inscription, (<u>ne s'applique pas</u> sur l'adhésion,la notation musicale, l'improvisation et l'éveil musical)					
		usicai)		30 cours de	30 minutes
Toute inscription est définitive après le deuxième En cas d'abandon après le deuxième cours, il n'		ossible			
			de Zic en	Harba	
Chèque n°1 :	Chèque n°2 :		Chèque n°3 :		
Nom du payeur :	00400 = 1		oq		
VOS OBSERVATIONS					
Jours et horaires souhaités (*) :			N'oubliez pas		IM /
				ZAMPPORT M. room to Send to	Color Magnacols
Souhaitez-vous une attestation ?		Et:			
(*) Ces observations seront prises en compte pa	nr le professeur pour l'établissem	ent des plannings. La dé	cision finale revient à ce	e dernier.	
Fait à Magny les Hameaux, le			Signature :		

Droit à l'image : Zic en Herbe pourra utiliser les photos et vidéos prises lors des manifestations artistiques pour alimenter son site internet, ainsi que ses réseaux sociaux, sauf avis contraire formulé par écrit auprès de l'association.

Informatique et liberté: la loi informatique et liberté garantit un droit d'accès aux données informatiques me concernant.

Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion de l'Association.